

UN  
**QUÉBEC**  
POUR TOUS

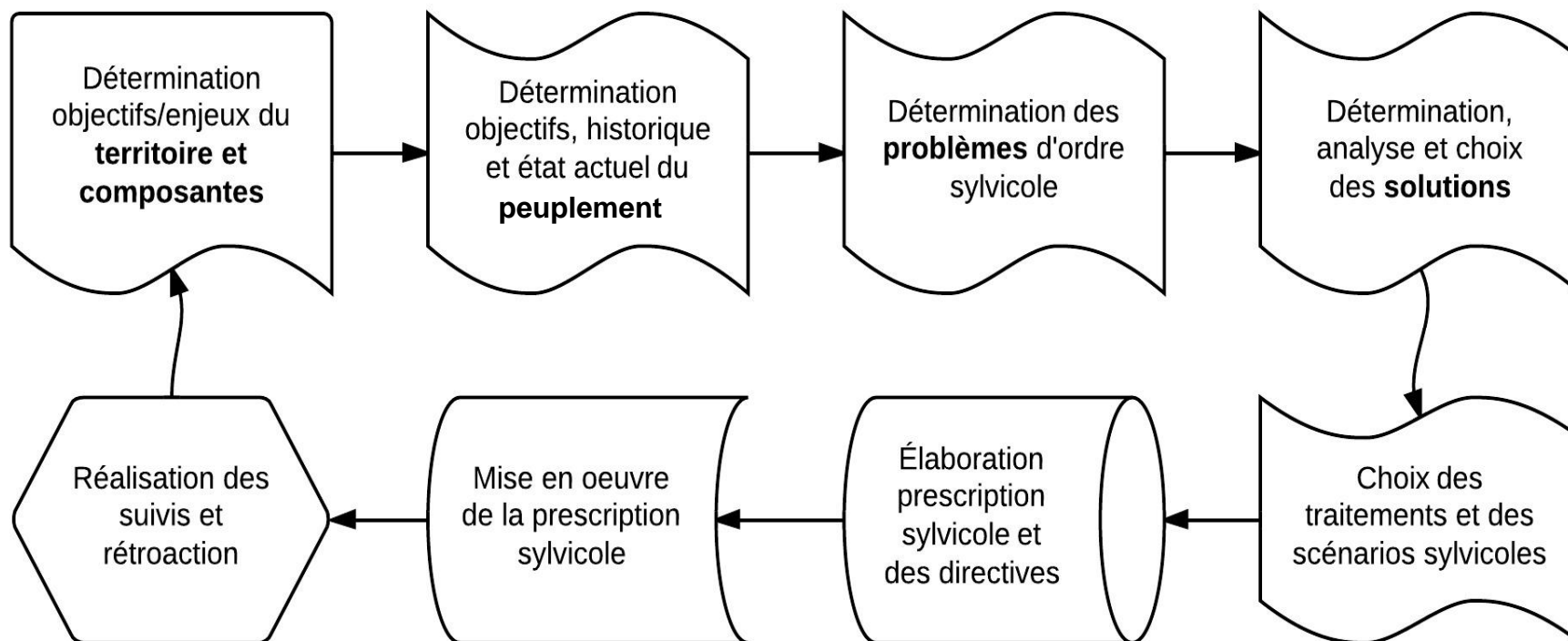
# Le diagnostic sylvicole

Jacques Gravel, ing.f.

Service de la planification et de la sylviculture

Le 10 décembre 2013

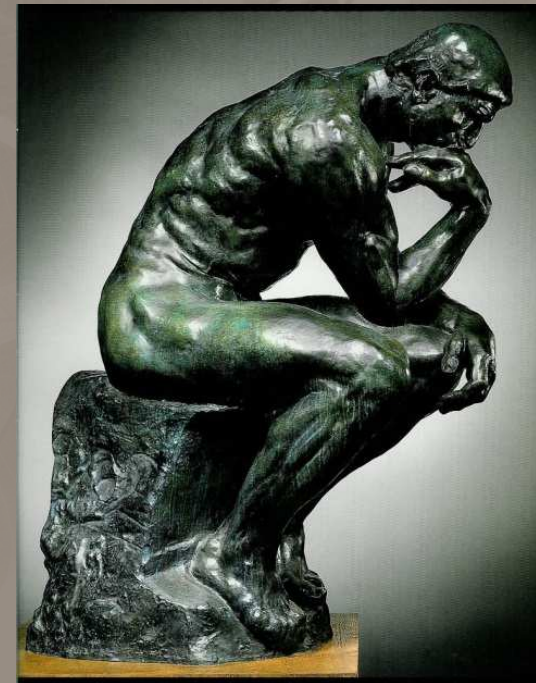
# L'action sylvicole



## Diagnostic sylvicole (définition)

Démarche rationnelle et logique visant à déterminer les traitements à appliquer dans un peuplement en considérant :

- enjeux et objectifs visés;
- difficultés et risques encourus;
- moyens logistiques;
- coûts d'exécution et de suivi;
- durée de production (temps);
- valeur des produits attendus.



## **Diagnostic sylvicole** (les étapes)

1. Détermination des objectifs et des enjeux du territoire et de ses composantes
2. Détermination des objectifs, de l'historique et de l'état actuel du peuplement
3. Détermination des problèmes d'ordre sylvicole
4. Détermination, analyse et choix des solutions
5. Choix des traitements et des scénarios sylvicoles



## Influence du sylviculteur

- l'établissement de la régénération;
- la composition;
- la structure;
- la qualité;
- la santé;
- la croissance;
- la productivité des sites.



# Objectifs et enjeux du territoire

- Lois et règlements locaux et provinciaux (taxation, superficie de coupe, etc.)
- Certification
- Schéma d'aménagement du territoire
- Le marché

## Objectifs et enjeux du propriétaire

- Production de sucre exclusivement ou, avec loisir ou production de bois d'œuvre
- Durabilité de la production avec un rendement soutenu acceptable
- Respect du calendrier prévu et des capacités financières

## Objectifs du peuplement (les fondements)

Basés sur une vision du sylviculteur à propos du peuplement escompté, il s'agit d'une **conviction réaliste**. Les objectifs doivent être :

- simples;
- observables;
- mesurables.



## Objectifs du peuplement (productions et termes)

- Court terme
  - favoriser le développement de X gaules d'ERS/ha
  - maintenir une production de Y entailles/ha
- Moyen terme
  - augmenter la croissance des arbres à plus de XY mm/an
  - augmenter la composition à Z perches d'ERS/ha
- Long terme
  - obtenir une structure jardinée et inéquienne
  - augmenter la composition en ERS à XYZ %

## État actuel du peuplement (les fondements)

- Description des diverses caractéristiques actuelles du peuplement (acquisition de connaissances).
- Plus il y a un écart entre les caractéristiques actuelles et celles désirées, plus l'état sera jugé insatisfaisant.



# Historique du peuplement

- Perturbations naturelles (ex.: verglas)
- Utilisation du boisé (ex.: pacage)
- Les pratiques passées d'entaillage
- Traitements (ex.: débroussaillage, coupe, blessures, orniérage, etc.)
- Produits prélevés (ex.: bois de chauffage, bois d'œuvre)

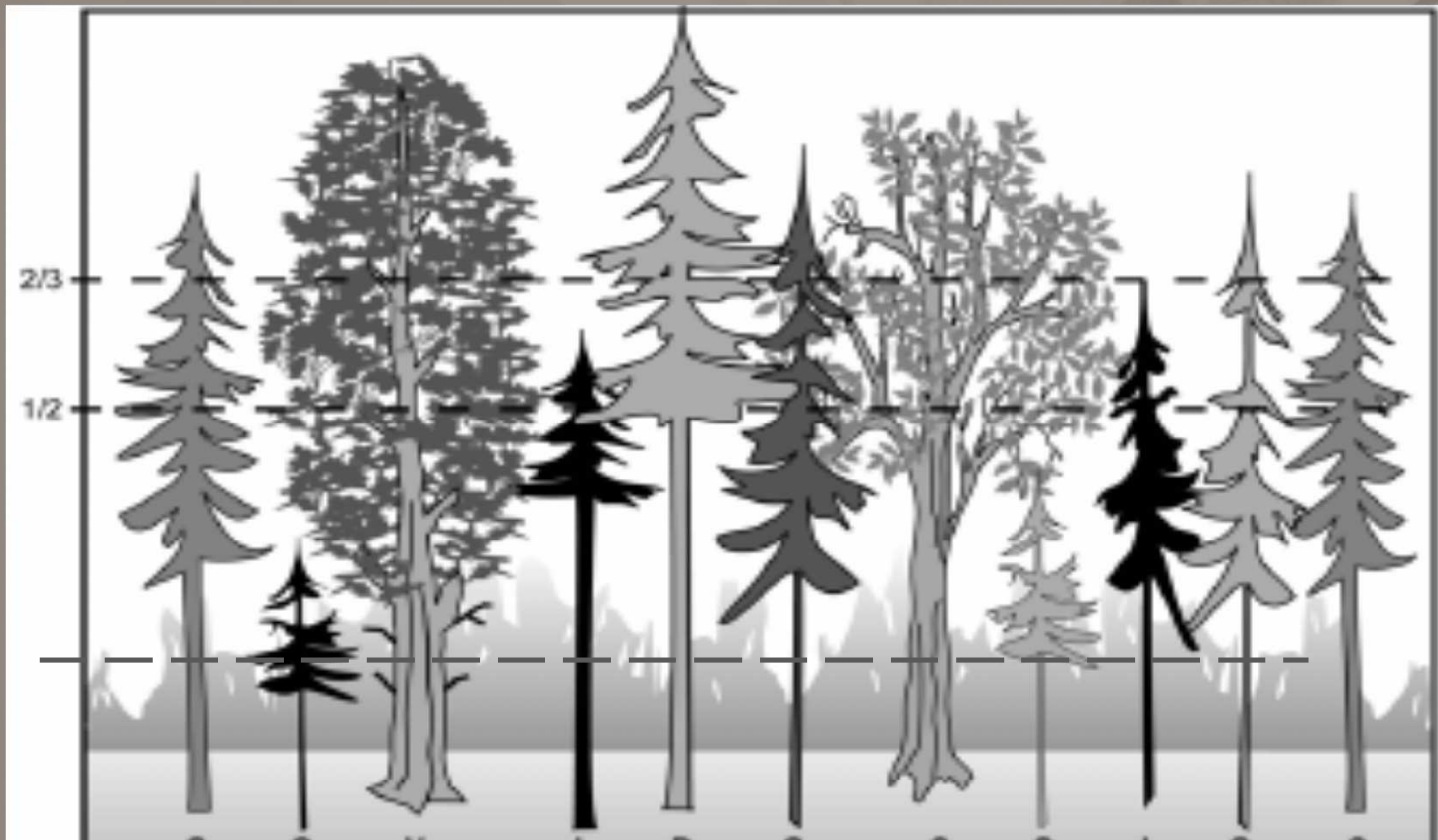


# État actuel du peuplement (les niveaux)

Étage  
supérieur

Étage  
inférieur

Site

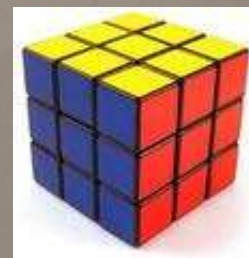
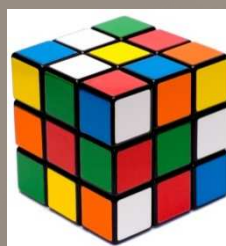




## Détermination des problèmes d'ordre sylvicole

**Problème** : écarts entre l'état actuel et l'état cible, en relation avec les objectifs

**Cause**: facteurs ou raisons qui expliquent le problème



## Exemple fictif (état du peuplement)



**Niveau** : étage inférieur

**Problème de structure (verticale)** : absence de gaules  
d'érable à sucre

**Cause** : débroussaillage et luminosité

# Détermination des solutions

En relation avec les causes :

- débroussaillage agressif, luminosité et problème à venir de végétation concurrente

Définir un état de situation désiré :

- sélectionner X semis/ha à éduquer
- créer une ouverture avec minimalement 45 % et maximalement 60 % de lumière
- supprimer la végétation concurrente en HEG, etc.



## L'analyse des solutions (urgence et importance)

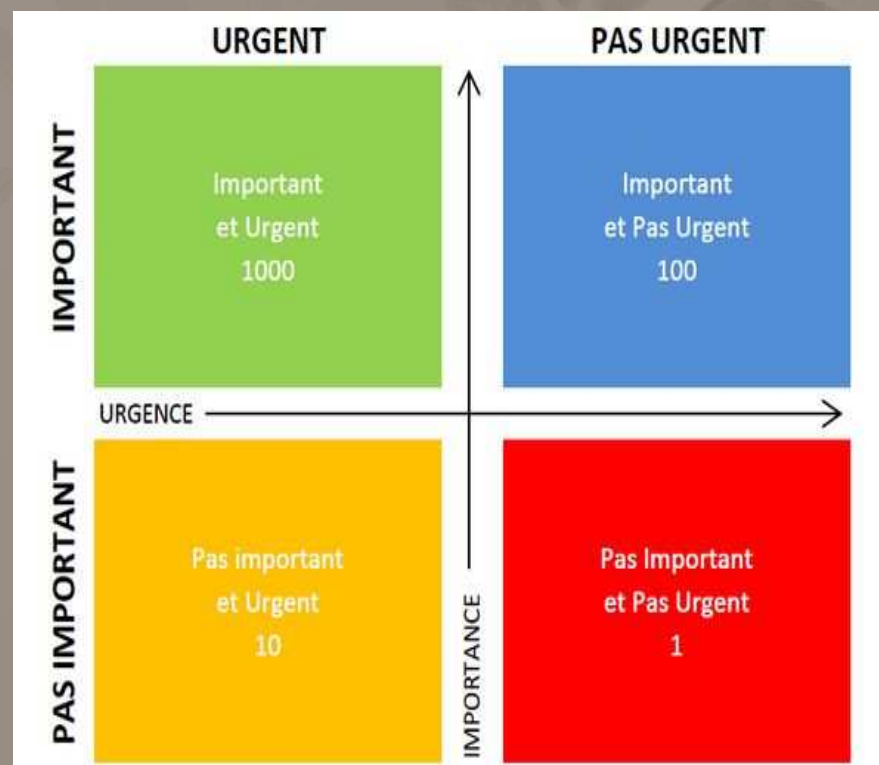
- **Importance : efficacité de l'intervention**

basée sur une prépondérance des effets escomptés du traitement

surtout déterminée par les objectifs et les problèmes

- **Urgence : délais de réalisation**

surtout déterminée par les solutions et les moyens





## Choix des traitements et des scénarios sylvicoles

1. Choisir un traitement dont vous êtes convaincu qu'il répond aux attentes et sur lequel vous pouvez appuyer vos décisions.
2. Choisir les modalités pour répondre aux différents objectifs et enjeux du territoire et du propriétaire.

## Choix des traitements et des scénarios sylvicoles

(rencontre du propriétaire)

- Décrire les problèmes
- Discuter des solutions ainsi que des traitements possibles en ordonnant ceux-ci selon les objectifs du propriétaire
- Guider le propriétaire à l'aide de conseils professionnels et d'une visite de son érablière
- Répondre aux questions
- Assurez-vous que le propriétaire a obtenu toutes les informations et qu'il est satisfait

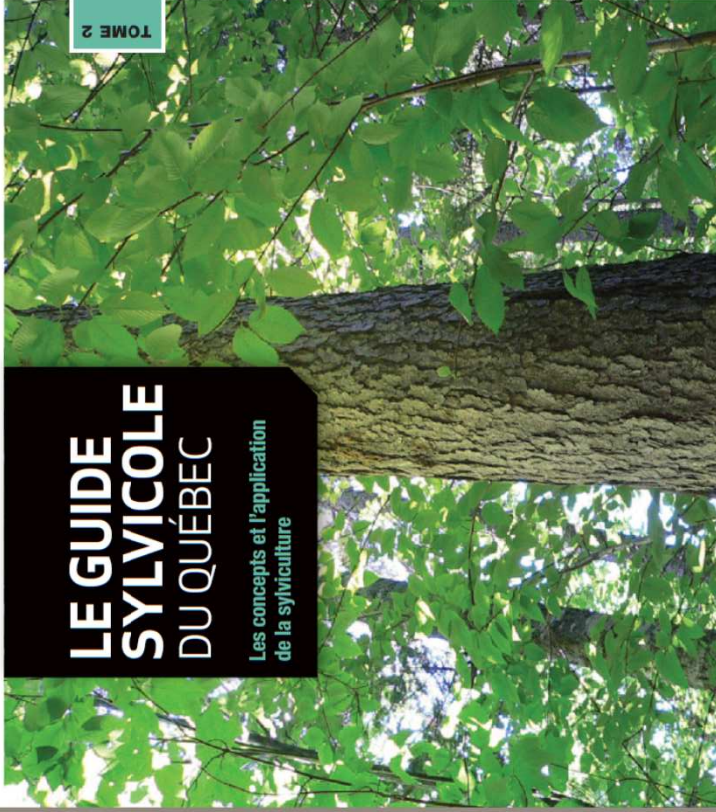
## Choix des traitements et des scénarios sylvicoles

N'oubliez pas que les choix dépendront aussi de :

- ✓ peuplement contenant les caractéristiques fondamentales permettant son application;
- ✓ capacité d'amoindrir les pertes d'entailles avec des revenus d'appoints;
- ✓ budget disponible : meilleur rapport qualité-prix; (économique et financier);
- ✓ moyens disponibles.

La prochaine étape... La rédaction de la prescription sylvicole et de ses différentes directives.





TOME 2

# LE GUIDE SYLVICOLE DU QUÉBEC

Les concepts et l'application de la sylviculture



LE NOUVEAU RÉGIME FORESTIER

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec